



## BTS Assistant de Gestion de PME-PMI

Ce BTS à référentiel commun européen forme les futurs collaborateurs des dirigeants des petites et moyennes entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou prestataires de services.



### PROFIL ET MISSIONS

#### Gestionnaire administratif et comptable / commercial

Le titulaire d'un BTS Assistant de Gestion de PME-PMI est le bras droit du chef d'entreprise, capable de le seconder en toutes circonstances. Il assume des **responsabilités** et prend des **initiatives**. Il participe à l'élaboration et au suivi des projets et est en relation avec tous les partenaires de l'entreprise : clients, administrations et fournisseurs.

Il maîtrise les outils bureautiques, met en place des tableaux de bord, des outils de communication. Il assure le suivi et le contrôle des opérations courantes dans les domaines administratif, comptable et commercial.

#### Aptitudes et comportement

Fiable / dynamique.

Un esprit d'analyse et de synthèse, une capacité d'anticipation sont nécessaires à l'exercice de l'ensemble de ses fonctions d'assistant. Il est **organisé** et **rigoureux**. Il sait s'adapter aux changements de l'environnement et est capable de réagir pour accompagner les réorganisations incontournables. En relation avec les partenaires internes et externes de l'entreprise, l'assistant de gestion peut avoir un rôle de représentation du dirigeant et doit donc répondre à une forte exigence en termes de comportement (amabilité, conscience professionnelle, diplomatie, discrétion, présentation adaptée). À ces aptitudes s'ajoutent une bonne culture générale et une bonne maîtrise écrite et orale de la langue nationale.

## Débouchés

Le créneau des très petites entreprises (TPE) ou des structures de moins de 50 salariés est toujours porteur pour les titulaires de ce BTS. L'assistant de gestion seconde alors le chef d'entreprise dans tous les domaines.

Dans des entreprises de plus grande taille, l'assistant de gestion peut être rattaché à un service plus spécialisé, comme la gestion des ressources humaines, le développement commercial ou la gestion comptable.

## Contenu de la formation

Culture générale et expression, langue étrangère, économie et droit, management, relation clients-fournisseurs, administration des ressources humaines, organisation et planification, gestion et financement des actifs, gestion du système d'information, pérennisation de l'entreprise, gestion du risque, communication, atelier professionnel, langue étrangère 2 en option.

**Stages en entreprises** : 12 semaines + ½ journées de missions professionnelles.

## Épreuves d'examen

### Domaine général

Elles sont communes à la plupart des BTS du domaine tertiaire : économie/droit, management, culture générale. Il s'agit d'épreuves ponctuelles en fin de cursus. La langue vivante obligatoire est évaluée en cours de formation et en fin de 2<sup>e</sup> année.

### Domaine professionnel

Des contrôles en cours de formation (CCF) ont lieu :

- En 1<sup>re</sup> année : gestion du système d'information, communication écrite.
- En 2<sup>e</sup> année : gestion de la relation clients/fournisseurs, communication orale.

Des épreuves ponctuelles clôturent la formation :

- Projet de développement de la PME (oral)
- Organisation et gestion de la PME (écrit - 4 h)

## Régime

Les élèves des sections de techniciens supérieurs bénéficient du statut d'étudiant, une carte leur est délivrée par le lycée. Ils bénéficient du régime de sécurité sociale étudiant. Le lycée ne dispose pas d'internat. Les étudiants ont accès aux restaurants universitaires ; ils peuvent aussi être demi-pensionnaires (repas de midi) au restaurant scolaire du lycée.

*Les informations présentées dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution. Seuls les textes officiels publiés par le Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche sont opposables.*

## Conditions d'admission

La commission d'admission étudie les dossiers de candidature en tenant compte des informations fournies, notamment des résultats scolaires de première et de terminale. Les candidats sont classés par ordre de mérite.

*Détails de la procédure : consulter le portail unique [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)*

## Inscription

De janvier à fin mars\*, les candidats s'inscrivent sur le portail unique [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr). Les dossiers d'inscription sont désormais dématérialisés.

*\* Les dates précises sont indiquées sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)*

